

Du 14 avril 2022

---

La séance du Conseil s'est tenue à la salle des fêtes d'Ohain à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, Mr Benjamin WALLERAND ; **Pour BAIVES** : Mr Claude GARY. **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSET, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, M. Louis YDE, M. Jean-Luc BURY, Mme Agnès DUPARCO, M. Philippe VIEVILLE, Mr Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, **Pour GLAGEON** : Mme Aurélie PEROT; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Michel BOMBART, M. Eric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Pascal COBUT, Mme. Valérie SELLIER, Mme Sylvie FOUAN, Mr Clément CHIKH.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : M. Bernard BAILLEUL a donné pouvoir à M. Jean-Luc PERAT, Mme Sandra PAGNIEZ a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX, **Pour FOURMIES** : Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à Mme Nathalie PATIN, Me Corinne LEFORT a donné pouvoir à Mr Jean-Luc BURY M. Jean-Paul PRONAU a donné pouvoir à Mr Benoit WASCAT, M. Jérôme ALCESILAS a donné pouvoir à Mr Maxence SIMPERE. **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT.

Etaient absents ou excusés : **Pour FOURMIES** : Mme Clothilde FRISON, Mme Myriam COUPAIN, Véronique BOUBIA, Cédric GLASSET. **Pour GLAGEON** : Mr Ludovic ZACHARIE. **Pour TRELON** : Mme Emilie BARBET. **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Secrétaire de séance : M. Maxence SIMPERE

## 1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Compte rendu réunion Conseil du 22 mars 2022
- Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Rapport égalité Hommes/Femmes

## 2/ SERVICES FINANCIERS :

- Approbation du compte de gestion - Budget Général et Budget Annexe
- Vote du compte Administratif - Budget Général et Budget Annexe
- Affectation des résultats 2021 - Budget Général et Budget Annexe
- Aides TPE
- Vote de la TEOM
- Vote des taux d'imposition intercommunaux
- Vote du budget primitif 2022 - Budget Général et Budget Annexe
- Vote des subventions 2022
- Vote des cotisations et contributions 2022
- Convention d'objectifs EPIC 2022
- Demande de subvention FNADT cabinet dentaire

### 3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Acquisition terrains pour voirie ZA OHAIN

### 4/ RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'un poste non permanent CTG-modification tableau des effectifs

## **ADMINISTRATION GENERALE**

*Monsieur Maxence SIMPERE est désigné secrétaire de séance.*

*En ouvrant la séance M. HIRAUX reçoit l'accord du conseil pour ajouter trois points non- inscrits à l'ordre du jour (aides TPE- demande FNADT cabinet dentaire- Acquisition de terrains pour la voirie de la ZA d'Ohain).*

### **Procès- verbal réunion Conseil du 22 mars 2022**

Le procès-verbal de la dernière réunion du 22 mars 2022 n'appelle aucune observation et est adopté.

### **Délégations de pouvoirs au Président**

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

### **Rapport égalité Homme/Femme**

Mr le Vice-Président en charge des ressources humaines présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le conseil communautaire prend acte de cette présentation

## **SERVICES FINANCIERS**

### **Approbation des comptes de gestion BG et BA**

Le conseil à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2021

### **Vote des comptes administratifs**

Après avoir demandé au Président de se retirer, le conseil vote à l'unanimité des suffrages exprimés, les comptes administratifs de 2021 du budget principal et du budget annexe et arrête les résultats définitifs.

### **Affectation des résultats**

Le conseil communautaire prend connaissance des résultats des comptes administratifs de l'exercice 2021 et donne acte au Vice-Président de leur présentation. Il statue sur l'affectation des résultats de fonctionnement et accepte le report des résultats de l'exercice 2021 sur 2022 pour les deux budgets, y compris l'intégration par opération non budgétaires, des résultats suite à la liquidation du SMTD qui impactent les résultats de clôture des deux sections du budget général.

## **Aides TPE**

A l'unanimité, sauf pour le dossier l'Etrier pour lequel un conseiller communautaire ne prend pas part au vote, le conseil valide les aides TPE proposées par le comité d'agrément du 11 avril dernier.

## **Vote de la TEOM**

Le conseil communautaire à l'unanimité, décide de maintenir pour 2022 pour les zones 1 et 2, les taux de TEOM de 2021 (4.6% et 10 %).

## **Vote de la fiscalité ménages**

Mr WASCAT présente l'évolution des produits entre 2021 et 2022.

Le conseil communautaire à l'unanimité décide de maintenir pour 2022, les taux 2021 de la Taxe foncière bâti (3.13 %) la Taxe foncière non bâti (4.14 %) et la CFE (31.90 %).

## **Vote des budgets primitifs principal et annexe**

Suite à la présentation par le Vice-Président aux finances des différentes sections pour les deux budgets, le conseil communautaire vote à l'unanimité le budget annexe et à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention) pour 2022.

## **Vote des subventions 2021**

Mr le Vice-Président présente les demandes de subventions 2022 débattues en commissions finances du 14 mars et du 06 avril dernier. Le conseil communautaire vote ces subventions.

## **Vote des cotisations et contributions 2021**

Les cotisations et contributions diverses sont votées, à l'unanimité.

## **Conventions d'objectifs EPIC**

Mr le Vice-Président précise que pour verser le financement octroyé à l'office du tourisme, il convient de signer une convention d'objectifs, au titre de 2022. Le reversement de la taxe de séjour correspond au montant encaissé en 2021 soit 44.000 € et à une subvention à hauteur de 150.000 €.

Le Président est autorisé à l'unanimité, à signer cette convention.

## **Demande de subvention FNADT équipement cabinet dentaire MSP FOURMIES**

Le conseil communautaire à l'unanimité accepte de déposer le dossier de demande de subvention FNADT relatif à l'équipement d'un cabinet dentaire au sein de la MSP de Fourmies.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Acquisition terrains création voirie ZA OHAIN**

Mr OXOBY présente le dossier ZA Ohain et indique que la CCSA doit justifier avant le 17 avril, de la future propriété des parcelles d'assise pour l'aménagement de la future voirie de desserte, dans le cadre du dossier de demande de subvention FNADT.

Le conseil valide à l'unanimité

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **Création d'un poste non permanent CTG**

Le conseil communautaire, à l'unanimité décide la création à compter du 18 avril 2022 d'un emploi non-permanent de Chargé de Coopération dans le cadre de la convention Globale Territoriale (CTG), contractuel relevant de la catégorie hiérarchique B à temps complet, selon les modalités présentées.

### **Modification du tableau des effectifs**

Cette modification (ajout d'un emploi sur le grade de rédacteur principal de première classe) intervient suite à la création de l'emploi non-permanent.

La séance est levée à 19h35

Le Président,  
M.HIRAUX